



N° 000054/PR/ANBG/DG/DS/SENB

COMMUNIQUE OFFICIEL

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Bourses du Gabon (A.N.B.G) porte à la connaissance des **bacheliers 2022**, que le gouvernement brésilien met à leur disposition, dans le cadre du programme « **Convenio** » **PEC-G/2023**, des bourses d'études pour l'année académique **2022/2023**.

Les personnes intéressées doivent justifier de la nationalité gabonaise, d'un âge compris entre **18 et 23 ans** et fournir impérativement les documents énumérés ci-dessous :

- une (01) copie légalisée d'acte de naissance du candidat ;
- une (01) copie légalisée d'acte de naissance de chacun des parents ;
- copies certifiées conformes des bulletins de notes des classes de seconde, première et terminale, dont la moyenne globale doit être supérieure ou égale à **12/20** ;
- une (01) copie certifiée conforme du relevé de notes au baccalauréat ;
- une (01) copie certifiée conforme du certificat d'admission au baccalauréat ;
- un (01) certificat médical datant de moins de trois (03) mois au dépôt du dossier de candidature
- un (01) numéro de téléphone personnel et opérationnel du candidat ;
- avoir obligatoirement une moyenne générale en français supérieure ou égale à **12/20**.

NB : Toute candidature incomplète et non éligible fera l'objet d'un refus.

Les candidatures doivent parvenir au Service Courrier de l'A.N.B.G au plus tard le **jeudi 14 juillet 2022 à 15h30**.

Fait à Libreville, le **01 JUIL. 2022**

P. Le Directeur Général

P.O Le Directeur Général Adjoint

Pascal Blaise OBI